Yann Guthmann est nommé chef du nouveau service de l'économie numérique

Publié le 09 juillet 2020

En janvier dernier l'Autorité de la concurrence annonçait la création d'un service de l'économie numérique. Ce service spécialisé, directement rattaché au Rapporteur général, a pour mission de développer une expertise poussée sur l'ensemble des sujets numériques, de collaborer aux investigations sur les pratiques anticoncurrentielles dans l'économie numérique et de contribuer aux études lancées sur les nouvelles problématiques liées au développement du numérique telle que celle en cours sur les « fintech ». L'Autorité, qui a reçu de nombreuses candidatures de grande qualité pour diriger ce service, a choisi un profil à la fois expérimenté en droit de la concurrence et disposant des compétences techniques pour élaborer de nouveaux outils mobilisant algorithmes et sciences de la donnée.

Yann Guthmann, X Ensae, ancien enseignant en économie des télécoms, ayant occupé des fonctions à l'ARCEP, l'ADLC et l'autorité de concurrence de Nouvelle-Calédonie, vient d'être nommé à la direction de ce service.

Il prendra ses fonctions le 14 septembre 2020 et pilote actuellement le recrutement des profils appelés à rejoindre le service, notamment des data scientists.

Diplômé en 2010 de l'école Polytechnique et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Yann Guthmann a tout d'abord été chargé de mission de l'unité coût et tarifs à la Direction des Affaires Economiques et de la Prospective de l'Arcep entre 2010 et 2016. Il y a notamment supervisé la modélisation du déploiement de la fibre, de la

télédiffusion et de l'indice des prix mobiles, et le déploiement du système d'information géographique de l'Arcep. Il a rejoint ensuite l'Autorité de la concurrence comme rapporteur au sein du service des professions réglementées. Il a participé à l'instruction de plusieurs avis et décisions liés aux professions juridiques réglementées (notaires, huissiers de justice, commissaires-priseurs judiciaires, géomètres-experts), et a reçu l'habilitation en informatique légale. Dans le cadre de sa mission, il a notamment développé des outils d'automatisation de du traitement des données permettant à l'Autorité de remplir ses missions en matière de professions réglementées.

En parallèle, Yann Guthmann a été chargé d'enseignement en master spécialisé dans les universités Montpellier I (2012-2016) et Paris-Dauphine (2014-2016) et à l'Ecole supérieure d'électricité (2018). Ses enseignements portaient sur la régulation et l'économie des réseaux numériques. Détaché auprès de l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie depuis 2019, il a travaillé sur différents dossiers contentieux, demandes d'avis et opérations de contrôle des concentrations.

EN SAVOIR PLUS

sur le service de l'économie numérique

Lire le communiqué du 9 janvier 2020

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail